

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	INTERNATIONAL	V 433	CH 4423 22

Constructeur	INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY MBH., Neuss / Rhein (D)		
Identification	"V 433" sur plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	à droite, latéralement sur châssis, au-dessous du levier de la direction		
No du châssis	à droite, latéralement sur châssis, derrière le levier de la direction		
Ident. du moteur	"155 D" devant No du moteur; à droite, à l'AR latéralement sur bloc-moteur derrière dispositif de recyclage des		
Importateur princ.	AG ROHRER-MARTI, Querstrasse 24, 8105 Reersdorf / ZH	gaz du carter	
Véhicule homologué	5053000D000525	Signes fixes dans code du type V 433	

### CHASSIS

Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique		
Transmission	mécanique non synchronisée *)		
Nombre de vitesses	2 x 4 *)	Entraînement	AR **)
Frein de service	mécanique, disques, agissant sur roues AR et frein indépendant s. chaque roue, 2 pédales avec verrouillage mécanique		
Frein auxiliaire	mécanique, à ruban externe, agissant sur roues AR		
Frein d'arrêt	mécanique, à ruban externe, agissant sur roues AR		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	-		

### CARROSSERIE

Nombre de portes	-	Indic. vit.	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	-
Cale	-	Attelage	AV + AR
Antivol	-		

Nombre de places t	1	av	-	centre	-	ar	-
--------------------	---	----	---	--------	---	----	---

### DIMENSIONS

	int.	ext.			
Longueur		2950	Empattements	1920	/ -
Largeur		1340		-	/ -
Hauteur		1400	Voie	av 1010	ar 850
Porte à faux lat.		-	Voies	av 959	- 1166
	av	450		ar 756	- 1321
	ar	580	Braquage	g 6200	d 6300
Distance volant - vers l'avant du véhicule	-				

### MOTEUR

Marque	I H C	Type	155 D
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	3
Alésage	98,4	Course	111,1
Cylindrée	2533	CV-impôt	12,90
Puissance en CV	36 DIN	à t/min	1900
Bruit	79	dB/A à t/min	2050
Silencieux	1 rot	550 x 150 x 100 mm	
Mesure des gaz	Recharach 5		
Déparasitage	-		

	avant	arrière	total
Poids à vide	700	1015	1715
Charge utile	-	-	-
Poids total	700	1015	1715
Garantie fabr.	1300	2310	3500
Dimens. pneus	5,50 - 16	11,2 - 28	(Variantes
Ply / atü	6 / 2,5	6 / 1,7	voir
Charge pour V max	970	2140	remarques)
	30	30	

Garantie poids remorquable avec frein	-
Garantie poids remorquable sans frein	-
Garantie poids de l'ensemble	-
Poids remorquable testé	-
Vitesse maximale selon le constructeur	24 km/h
Vitesse maximale testée	26 *** km/h

## EQUIPEMENT

Feux de route	M (E) §)		
Feux route compl.	-		
Feux de croisement	M (E) §)		
Feux de position	A (E)		
Feux de brouillard	-	Feux rouges	R (E)
Feux stop	-	Feu de recul	-
Clignoteurs	av 1 (E)	1 -	ar 2a (E)
Catadioptrés	av -	1 -	ar 1 (E)
Feux de gabarit	av -	1 -	ar -
Avvert. optique	-	Eclair. plaque	1/sép. au centre
Essuie-glace	-		avec/sans lave-glace
Avertisseurs	MIXO TP AR 442-445	(90 ) d9/A	
	-	( ) d9/A	
	-	( ) d9/A	

## INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	INTERNATIONAL V 433		
Homologation			
No	CH	4423 22	
Carrosserie			
Places total	1	avant	-
Poids à vide	1715	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	12,90
Poids total	-	Cylindrée	2533

## REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- \*) Transmission : sur demande avec groupe primaire  
Nombre de vitesses : 2 x 8
- \*\*) Blocage du différentiel : oui
- \*\*\*) Vitesse maximale : 26 km/h à 2050 t/min au moteur resp. 650 t/min à la prise de force
- Variante de pneus : 9 - 24 6 FR 1830 kp à 2,0 atü Vmax 30 km/h )  
10 - 24 6 FR 2010 kp 1,7 30 km/h ) la vitesse maximale doit être contrôlée  
11 - 24 6 FR 2250 kp 1,6 30 km/h )  
11 - 28 6 FR 2400 kp 1,6 30 km/h )

§) L'espace libre entre les feux de route/croisement est de 50 mm, admis selon lettre Div.féd.pol. V. 208.28.3 du 31.5.74

A noter dans le permis de circulation:

- Lors de courses sur la voie publique le véhicule ne doit pas dépasser 1340 mm de largeur (catadioptrés: distances du bord)
- 1 plomb sur butée de pleine charge.

Lieu et date de l'homologation  
Regensdorf, 2.5.74

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES